

sion au sujet de la demande relative au pont de First-Narrows?

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) : Je vais répondre à cette question, monsieur l'Orateur, parce qu'elle ne concerne pas le ministère des Travaux publics, mais bien celui des Affaires extérieures. Le pont des First-Narrows, comme je l'ai dit l'année dernière servira pour traverser l'entrée du port de Vancouver. Ce port a été construit et aménagé en grande partie aux frais des contribuables canadiens. C'est un port national le seul port important du littoral du Pacifique en état de recevoir des marchandises en quantités considérables. Le port de Prince Rupert n'a pas attiré autant de transport qu'on l'avait d'abord espéré; c'est Vancouver qui dessert la plus grande partie du commerce du versant du Pacifique. Les contribuables de Vancouver-Nord, nom du territoire situé au nord de la passe, ou de l'entrée du port de Vancouver, ont approuvé la construction du pont.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver) : Et ceux de Vancouver également.

Le très hon. M. BENNETT : Les contribuables de la cité proprement dite de Vancouver, au sud de la passe, ou entrée, l'ont également approuvée. Toute cette zone peut être désignée sous le vocable de cité et banlieue de Vancouver.

Le projet comprend un pont suspendu. Il ne reste au Gouvernement qu'à décider si l'approbation des plans concorde avec l'intérêt général. Il n'a rien à voir aux arrangements entre les promoteurs du projet, non plus qu'à l'attitude des collectivités touchant sa construction. L'aménagement du port de Vancouver, intéresse tout le pays. La passe ou l'entrée du port de Vancouver est étroite et il est impossible de l'élargir beaucoup, car, d'un côté, c'est le Parc Stanley et, de l'autre, le roc solide de Vancouver-Nord. Toute la question est de savoir où doit être construit le pilier d'ancrage, du côté nord. Le Gouvernement a demandé aux promoteurs de l'entreprise de lui démontrer que le pilier ne pouvait pas être érigé plus au nord que l'endroit qu'ils proposaient. La chose importe, car, à moins de construire le pilier aussi loin au nord que possible, étant donné les environs, la passe ne pourrait être élargie car il ne saurait être question de creuser entre le pilier et la rive nord. Tout se résume à une question d'intérêt général. Approuver un projet qui rendrait l'élargissement de la passe d'entrée du port de Vancouver impossible pour soixante-quinze ans nous a semblé justifier réflexion. Récemment l'on a fait savoir au Gouvernement que du côté nord, le pilier pourrait être construit une cinquantaine de pieds, ou davantage, plus au nord et que, vu les condi-

[M. A. E. Munn.]

tions du côté sud, à cause du Parc Stanley, le pilier de ce côté-là pourrait être un peu plus au nord, ce qui permettrait d'élargir quelque peu la passe. La question est encore à l'étude, mais je remercie l'honorable député d'y avoir appelé l'attention. Travaux publics, marine, pêcheries, rien de cela n'entre en considération ici; il s'agit du bien de l'Ouest canadien en général, et même d'une partie de l'Est également, et nous voulons éviter toute erreur de nature à empêcher l'élargissement autant que possible de l'entrée si étroite du port de Vancouver et, conséquemment, tout ce qui nuirait à l'utilité de ce dernier.

LE PONT HALIFAX-DARMOUTH

A l'appel de l'ordre du jour :

M. WILLIAM DUFF (Antigonish-Guysborough) : Puis-je demander au premier ministre où en est sa promesse de 1930 au sujet d'un pont entre Yarmouth et Halifax?

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre) : J'ai le plaisir d'informer l'honorable député que le projet a été abandonné par ses promoteurs. Récemment,—mon honorable ami sera peut-être bien aise de l'apprendre,—des citoyens de cette partie de la Nouvelle-Ecosse, qui comprend Darmouth, ont proposé un autre projet, que les ingénieurs du Ministère des Chemins de fer et Canaux sont actuellement à étudier.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EST PROPOSÉE PAR M. W. E. ROWE ET APPUYÉE PAR M. C. N. DORION.

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. W. E. ROWE (Dufferin-Simcoe) propose :

Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

Puis il s'exprime en ces termes :

Monsieur l'Orateur, avant de solliciter l'indulgence de la Chambre pour examiner le très gracieux discours de Son Excellence, je profiterai de l'occasion pour remercier le très honorable premier ministre (M. Bennett) de m'avoir donné l'avantage de prendre la parole à cette occasion et aussi lui exprimer la gratitude des citoyens de la circonscription de Dufferin-Simcoe que j'ai l'honneur de représenter dans cette assemblée depuis dix ans. Je suis sûr que nous avons bien des choses en commun dans cette Chambre et que malgré les désaccords et les divergences d'opinion